

## Edito

La FCGAA vous souhaite de bonnes fêtes - Prochaine publication de la lettre d'information le 4 janvier 2024



## A la une

**Compte prévisionnel de l'agriculture 2023 :** Les premières estimations sont tombées ! En 2023, la production agricole en valeur marquerait un léger retrait de 0,8 % par rapport à 2022 compte tenu du recul du prix des céréales. [En savoir plus](#)

**Hausse du SMIC :** Le décret n° 2023-1216 du 20 décembre 2023 relève le salaire minimum de croissance [En savoir plus](#)

**Matériels subventionnés au titre de la « troisième révolution agricoles » :** Plusieurs décisions de FranceAgriMer en date du 20 décembre 2023 mettent en œuvre dans le secteur des fruits et légumes la mesure « équipements pour la troisième révolution agricole » du plan France 2030 visant à financer des solutions innovantes sur les serres, les agroéquipements, et l'irrigation. [En savoir plus](#)

**Valeur du point de RCO :** Le décret n°2023-1190 du 14 décembre 2023 établit la nouvelle valeur de service du point de retraite complémentaire obligatoire (RCO) des non-salariés agricoles. [En savoir plus](#)

## Dans le reste de l'actualité

**Bruxelles approuve l'aide aux exploitations bio :** Un communiqué du ministère de l'Agriculture du 18 décembre 2023 annonce la validation par la Commission européenne de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de soutien aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes. [En savoir plus](#)

**Davantage de moyens pour les MAEC :** Face à la grogne de ces derniers mois dénonçant un manque d'argent pour financer la campagne 2023 des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), le ministère de l'Agriculture accorde une enveloppe complémentaire. [En savoir plus](#)

**Exploitations sinistrées par Ciaran et Domingos :** L'Etat précise le déploiement du fonds de soutien de 80 millions d'euros pour aider les agriculteurs sinistrés par les tempêtes et inondations du mois de novembre dernier. [En savoir plus](#)

**Exploitations du Tarn-et-Garonne :** Une circulaire du ministre de l'Agriculture en date du 8 décembre 2023 met en œuvre un « fonds d'urgence » afin de soutenir les exploitations du Tarn-et-Garonne victimes des intempéries de mai et juin 2023. [En savoir plus](#)

**Pacte d'orientation :** Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a présenté le Pacte d'orientation promis par le Président de la République après un an de consultations. [En savoir plus](#)